

Le Temps

I. Le Temps. 1898-12-12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

dans les régions les plus riches du Soudan. Ne subissant que par le pillage et le massacre, il s'était trouvé constamment devant nous, adversaire irréductible, et obstaculaire à toute œuvre de civilisation et de progrès. Débarrassée de ce redoutable ennemi, la France peut aujourd'hui poursuivre en paix la mission laborieuse et récomplie qu'elle s'est donnée en Afrique occidentale, et travaille au bien-être et à la sécurité domaine dont les nécessités de la pacification avaient jusqu'à présent immobilisé la meilleure partie.

Le gouvernement a déjà su reconnaître les services rendus dans cette circonsistance avec une infatigable activité et une abnégation de tous les instants, au milieu de dangers et de privations sans nombre, par les commandants de Léopold II et Parrot, et par les officiers, soldats et soldats placés sous leurs ordres. C'est à eux, à leurs efforts persévérants, à leur habileté et à leur courage qu'il est le remarquable succès dont nos troupes ont le droit d'être fiers, et pour lequel le gouvernement est heureux de renouveler ici et de rappeler les félicitations qui leur ont été adressées par le gouvernement de la République.

B. CHAUDIE.

Algérie

Notre correspondant de Constantine, complétant les informations par nous données sur les élections aux deux dernières circonscriptions, nous transmette rapporté par le parti nationaliste, les insoumis et les antisémites de l'anticolonialisme. Ainsi, B. M. de Cernier, républicain, a été élu par 836 voix contre 672 données à M. Rastel, radical-anticolonialiste. A Guelma, MM. Chaumont et de Courtois ont obtenu 2000 et 1500 voix contre MM. Meuret, conseiller général, et Thibault, candidat radicalement antisémitique.

La 1^{re} circonscription législative (Constantine, Batna et Sétif), notre correspondant précise qu'il est à prévoir que, après les hallofages, la majorité des délégués financiers appartiendront au parti républicain. Il y a ballottage à Constantine, et à Batna, comme à Sétif, les radicaux-antisémites ont été battus au premier tour de scrutin.

M. Morinard, député de la 1^{re} circonscription de Constantine, a rendu compte de son mandat à ses électeurs dans une réunion tenue hier soir, à la halle aux grains de cette ville.

Après avoir parlé du sentiment des députés des départements métropolitains trop longtemps trompés sur l'Algérie, mais réellement décidés à rendre justice aux patriotes algériens, M. Morinard, pendant le discours de l'orateur, a déclaré que le décret du gouvernement est décidé à s'appuyer sur le peuple et qu'il est un partisan résolu de l'abrogation du décret Crémieux.

M. Morinard a terminé en disant substance que, si les juifs continuaient à exaspérer les esprits, les députés nationalistes se feront un devoir de défendre l'ordre, et la République, au péril de leur liberté et de leur vie.

Un ordre du jour de confiance a été ensuite voté par l'assemblée au député de Constantine et la réunion s'est terminée sans incident.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER**Alsace-Lorraine**

En dehors de la proposition relative à l'abrogation du paragraphe de la dictature, signée par la majorité des députés de la Délégation d'Alsace-Lorraine, plusieurs membres de l'assemblée ont présenté la proposition suivante :

Article 1^{er}. Les membres de la Délégation d'Alsace-Lorraine sont élus par le suffrage universel et direct et votent secret, à l'instar des électeurs pour le Reichstag.

Art. 2. Un député est élu sur 30,000 habitants.

Art. 3. Les dispositions des articles 12 à 16 de la loi du 4 juillet 1878 concernant l'organisation et l'administration d'Alsace-Lorraine sont abrogées.

Allemagne

On commente beaucoup dans la presse et les ministères politiques la passage suivant de la préface de l'Almanach de Gotha pour 1899 qui a paru il y a quelques jours :

La partie généalogique n'a pas, cette fois, fait l'objet de remaniements profonds, mais que cette année encore il n'a pas manqué de tentatives — produites parfois sur un ton comique ou ironique — suffisamment marquées par l'importance de la mission anglo-italienne qui part de Marsella. Elle a pour objet d'étudier de plus près les richesses multiples incalculables des provinces du Chien-Si et du Hu-Nan qui sont échues au grand syndicat anglais dont le signor Luzzatti, récemment nommé agent diplomatique était, pour encore, le principal instigateur.

Il est à noter que la partie sur la moitié de Chine rapporte les progrès de la révolution dans le sud de la Chine. Il paraît évident que les autorités de Hong-Kong l'encouragent en permettant de grandes ventes d'armes à bon marché.

Ce qui n'a pu s'effectuer par la réforme seraient en effet de s'accomplir par la révolte. Dans le Séchouan, les autorités français sont toujours très actives. Le P. Faure, qui a été nommé à Chong-Kouan pour remplacer l'abbé Guérin, a déclaré récemment que la Russie complète le réseau nord, et pendant que les Anglais, les Allemands et les Américains s'en créent un autre dans la Chine moyenne.

HECTOR BERLIOZ

Aujourd'hui, au concert Colonne, a eu lieu une belle solennité musicale. Centième représentation de la *Damnation de Faust* et anniversaire de la naissance de Berlioz. M. Colonne, pour ajouter quelque chose encore à cette double fête commémorative, a eu l'heureuse idée de faire appel à un des plus chers et des plus fidèles amis de Berlioz, M. E. Legouvé, notre illustre collaborateur, et lui a demandé quelques pages, qui, imprimées en tête du programme, seraient distribuées à tous les auditeurs. Voici ces quelques pages, que nous offrons à nos lecteurs au moment où la cérémonie s'acheve :

Nous avions, Berlioz et moi, quelque chose dans vingt-cinq ans, quand un hasard singular nous mit en rapport.

C'était le 1^{er} octobre 1852. J'arrivais de Rome ; j'y avais beaucoup entendu parler de Berlioz, par Horace Vernet, qui m'avait chargé d'une lettre pour lui. Je la portai à son adresse ; il était sorti. Je laisse ma carte et la lettre.

Le soir, Fallai entendre au Théâtre-italien *Freischütze*. La salle étaitcomble et je pris place de place que dans le couloir de la deuxième galerie. Tout à coup, au milieu de la ritournelle de l'air de Gaspard, un de mes voisins se leva, se pencha vers l'orchestre, l'apostrophe et s'écria d'une voix tonnante : « Ne sois pas deux ôtées ! Misérables ! Ce sont deux petites fiêtes ! Deux petites fiêtes ! Ah ! quelles brutes ! » Et il se rassied, indigné. Je me tournai et je vis à mes côtés un jeune homme tout tremblant de colère ; les mains crispées, les yeux étincelants, une coiffure, une coiffure ! on eût dit un immense parapluie de cheveux, surplombant, en avant mobile, au-dessus d'un bec d'oiseau de proie ! C'était fantastique ! cela enchantait ! Pensais-tu à l'époque ? Le lendemain matin, j'entends sonner à ma porte ; je vais ouvrir et à peine la figure de mon visiteur entrevue :

Monsieur, lui dis-je, n'étevez-vous pas hier soir à *Freischütze* ?

— Oui, monsieur.

— Aux secondes galeries ?

— Oui, monsieur.

— N'est-ce pas vous qui vous êtes écrit : « Co

sois deux petites fiêtes ?... »

— Sans doute ! Comprenez-vous des sauve-

ges pareils qui ne concevront pas la différence qui existe...

— Je l'interrompis, en m'écriant :

— Je parie que vous êtes Berlioz ?

— Oui, mon cher Legouvé ! Et nous voilà, pour début de connaissance, nous embrassant comme du pain. Oh ! l'inimitié ne fut pas longue à s'établir. Nous nous aimâmes, comme les bons musiciens déchiffrent, à première vue ! L'humilité et ses coups de foudre. Cher ami ! que de soirées... qui ne finissaient qu'à trois heures du matin, ai-je passées tout seul avec lui et Eugène Sîte pour qui il avait une grande admiration. A peine réunis, nous étions pris tous les trois de la belle fièvre d'enthousiasme de 1830. Nous parlions art, poésie : nous nous lancions dans nos rêves d'avenir : Eugène Sîte nous racontait ses plans de romans ; moi, mes projets de drame... Berlioz, ses rêves d'opéra. Nous lui cherchions des sujets ; nous lui bâtissions un scénario sur les *Brigands* de Schiller qui l'admirait, et le tout finissait par de la musique. Seullement il y avait une difficulté ; je n'avais pas de piano et Berlioz n'avait pas de voix ! Bel obstacle ! Berlioz avait sa guitare ! et sa guitare suffisait à tout. Je me rappelle toujours une certaine exécution du grand finale du second acte de la *Vestale*... L'orchestre, les chanteurs, le grand-chœur, les vestales, Julia, Berlioz chantait tout ! accompagnait tout ! Il n'avait pas de voix ? Importe ! Il s'en faisait une. Grâce au système de chant à bouche fermée qu'il pratiquait avec une habileté extraordinaire, grâce à la passion et au génie musical qui l'animait, il tirait de sa poitrine, de son gosier et de sa guitare, des sons inconnus, des plaintes pénétrantes qui, mêlées à et là de paroles d'admiration, voire de commentaires élégants, produisaient un ensemble si extraordinaire, si incroyable tourbillon de verve et de passion que ce chef-d'œuvre ne m'a jamais autant ému, même au Conservatoire, qu'exécuté dans ma petite chambre, avec une guitare pour orchestre, et une bouche fermée pour chanteurs !

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict* et la *Coupe d'abîme*. Enfin ! si son œuvre nous prend aux entraînes, il faut dire que Molière, qui est nous y entendons le cri de sa vie de tout ce qui sentait cet homme.

Et bien, voilà précisément d'où vient le charme, la puissance, l'originalité de sa musique. C'est que sa musique, c'est lui tout entier. Ses symphonies ne sont pas seulement l'œuvre de son génie ; son âme et son caractère y éclatent avec tous leurs contrastes. C'est la même plume qui a écrit la *Symphonie fantastique* et l'*Enfance du Christ*, le duo de *Bréatrice et Bénédict*